

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT**N ° 5146**

présenté par

M. Wulfranc, M. Chassaigne, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Dharréville,
M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Lecoq,
M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel et M. Serville

ARTICLE 49

À l'alinéa 16, après le mot :

« démographiques »,

insérer les mots :

« , à la réalisation de programmes de logements sociaux ou d'accession sociale à la propriété ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'inscrire parmi les besoins fonciers subordonnant l'ouverture de nouveaux secteurs à urbaniser dans le document d'orientation et d'objectifs du schéma de cohérence territoriale ceux liés à la mise en œuvre de programmes de logements sociaux.